

POUR « APPRENDRE »

SNES

Sélectionner des disciplines, « apprentissages, modes de pensée fondamentaux » ?

Réduire les horaires d'enseignements obligatoires et le rôle de l'Etat ?

Rendre des enseignements optionnels et développer l'initiative privée ?

Privilégier l'apprentissage des méthodes au détriment des contenus d'enseignement ?

Supprimer le Bac en tant qu'examen au profit du contrôle continu ?

**En enfermant sa consultation sur les contenus
dans les a priori de Bourdieu-Gros,**

JOSPIN PIPE LES DÉS, TOUT TEND VERS LA REDUCTION ET LE MINIMUM CULTUREL

La crise de recrutement s'étend,
Le Gouvernement refuse une vraie revalorisation
Pour « s'en sortir », il n'a d'autre solution que
d'abaisser les contenus, de réduire les
horaires-élèves, de laminer des disciplines en
les rendant facultatives ou optionnelles.

(= réduire les postes

= réduire les besoins en nouveaux profs)

**Dans chaque établissement, il faut nous réunir,
réagir collectivement**

MOBILISONS NOUS POUR METTRE LA MANOEUVRE EN ECHEC

Votre établissement a reçu le questionnaire ministériel sur les contenus d'enseignement, préparatoire aux colloques régionaux de novembre-décembre. Le SNES pense que cette réflexion, pourtant nécessaire, est mal engagée ; parce que le questionnaire est fermé et ne présente qu'un seul type d'hypothèses, parce qu'on sent bien que le contenu des questions est placé sous le signe d'une **réduction systématique des ambitions, des contenus, des disciplines obligatoires, des horaires, d'une attaque en règle contre l'existence de disciplines** et de formations bien identifiées.

Ce sont finalement les difficultés de recrutement d'enseignants et l'insuffisance des investissements qui pilotent toute la réflexion : le souci aussi d'un remodelage du système éducatif qui va vers la fragmentation de la formation - **chaque élève composant son menu à partir de modules optionnels** -, vers un affaiblissement des conte-

nus - apprendre à apprendre -, vers un **éclatement des enseignements technologiques et professionnels** fondus dans les formations générales et des enseignements à visée étroitement professionnelle préparés par l'apprentissage, **vers une transformation du baccalauréat en diplôme de fin d'étude**, vers une réduction de la durée de la formation des certifiés.

C'est finalement le sens même de notre métier qui est menacé. Le SNES n'accepte pas cette logique et est bien décidé à imposer d'autres ambitions pour les jeunes, les enseignants, le progrès économique, culturel et social.

Il vous appelle à débattre collectivement, avec les parents et les jeunes, dans les C.A., des réponses à apporter au questionnaire et vous donne ici les grandes orientations pour lesquelles il vous appelle à vous mobiliser.

AVEC LE SNES AGISSONS POUR D'AUTRES OBJECTIFS, DE L'AMBITION POUR LES JEUNES, POUR LES SAVOIRS, POUR LES ENSEIGNANTS

Le fondamental n'est pas la peau de chagrin (question I et II)

Atteindre 80 % de jeunes au niveau du baccalauréat doit correspondre à une élévation généralisée du niveau de formation et non à une réduction des objectifs du primaire et du secondaire sur quelques apprentissages et modes de pensée fondamentaux, à partir d'une sélection arbitraire des disciplines. La diversité des contenus et des disciplines est constitutive d'une culture réellement formatrice. Lire, écrire, compter sont des compétences qui s'exercent sur des domaines variés pour acquérir le sens sans

lequel ils ne peuvent susciter l'intérêt des élèves.

Les grands concepts transdisciplinaires, les visions synthétiques ne peuvent être acquis d'emblée par les élèves sans passer par une structuration progressive à partir d'un découpage en disciplines. Elles doivent être clairement identifiées et s'exercer dans des conditions qui respectent leurs démarches avec des contenus plus cohérents, plus accessibles, intégrant mieux les exigences de la culture et de la science d'hier et d'aujourd'hui.

repose sur des classes dédoublées où les élèves puissent réellement parler la langue qu'ils apprennent. Les débuts d'apprentissage devraient se faire avec un horaire renforcé. Des moyens importants devraient être investis pour faciliter la présence d'assistants, favoriser voyages et échanges, notamment pour les élèves de familles modestes, créer les conditions d'échanges d'enseignants formateurs pour les professeurs et les élèves. La diversification suppose de véritables campagnes d'information et des dotations horaires spécifiques qui évitent la fragilisation des langues à faible effectif qu'entraîne la dotation globale.

Les jeunes doivent pouvoir choisir une nouvelle langue chaque fois qu'ils changent de cycle d'étude. Un apprentissage précoce des langues n'est généralisable que si les maîtres sont formés et si l'on respecte la pluralité des langues.

Des formations de lycée cohérentes, équilibrées, diversifiées (questions III et IV)

Non seulement le nombre des filières et des voies de formation, dans le second cycle, ne doit pas être réduit, mais elles doivent être encore diversifiées dans l'enseignement général et technologique pour valoriser davantage certains domaines de connaissances et d'activités professionnelles.

L'identité et l'équilibre des formations doivent être retravaillés autour des pôles scientifique, économique et social, littéraire et sciences humaines, technologique et professionnel pour que la dominante choisie soit plus affirmée et mise en cohérence avec l'ensemble des disciplines qui assurent la formation générale ou technologique d'appui. Cette formation peut donner lieu aussi à des approches spécifiques qui tiennent compte des caractéristiques de la formation choisie. Le choix de la dominante doit intervenir, selon les élèves et les formations, soit en seconde soit en première. Les formations technologiques notamment supposent que, dès la seconde, un enseignement conséquent soit dispensé dans les divers champs professionnels.

A tous les niveaux, des classes passerelles doivent permettre des changements d'orientation ; en particulier pour les

élèves de L.P. qui veulent rejoindre le technique long et le post-baccalauréat. Des choix doivent être possibles et les jeunes doivent pouvoir pratiquer des activités facultatives. Mais on ne saurait prendre prétexte de cette liberté pour réduire les obligations de l'Etat en matière d'offre d'enseignement obligatoire. L'expérience montre que les options sont fragiles et qu'elles sont les premières touchées quand l'insuffisance des moyens frappe les établissements. Les élèves souffrent plus du bourrage des classes que de l'empilement des connaissances. L'évolution réelle des disciplines procède plus de la recombinaison conceptuelle que d'un continuuel ajout du nouveau sur l'ancien ; les enseignants doivent être en mesure d'intégrer les concepts nouveaux et de réorganiser les disciplines qu'ils enseignent, quand c'est nécessaire.

Pour les langues vivantes (question V)

L'enseignement des langues étrangères ne peut concerner seulement les langues de la CEE. Une plus grande efficacité

Développer l'activité de l'élève (questions VI et VII)

La mise en action des connaissances dans des situations variées, le temps laissé pour la recherche, la possibilité de travailler collectivement à la résolution d'un problème, d'une expérience, l'exercice de pratiques culturelles diverses dans des situations qui ne relèvent pas du pur artifice sont propres à développer l'intérêt pour les études. Cela nécessite des conditions d'enseignement qui rendent possibles ces formes d'activité : classes à effectifs raisonnables (24 au collège ; 30 au lycée), heures dédoublées, petits groupes de travaux pratiques et dirigés, possibilités offertes à l'enseignant de suivre l'avancée du travail de chacun, d'intervenir quand il le faut.

Il faut aussi veiller à transmettre des savoirs riches qui aident à penser, à sortir des modes et des préjugés, des dogmes et des conformismes. Cette responsabilité

est partagée mais engage fortement l'enseignement des sciences humaines et sociales, l'enseignement philosophique, l'enseignement des littératures dans leur contenu, l'enseignement des sciences dans leur rigueur et dans les problèmes éthiques qu'elles posent à l'humanité.

Il faut enfin revaloriser les enseignements tournés vers la fabrication (technologie) et la création, quels qu'en soient les modes d'expression (plastique musicale, linguistique...) et pour cela en finir avec les discriminations qui frappent les enseignants d'éducation musicale et d'arts

plastiques (effectif et charge de service) et accorder toute leur place aux activités physiques et sportives.

L'apprentissage des méthodes du travail intellectuel ne peut s'exercer à vide, sans passer par des contenus précis, mieux coordonnés entre eux pour faciliter la mobilisation, utilisation et transfert des connaissances. Les techniques documentaires elles-mêmes s'apprennent et s'exercent sur des activités qui doivent avoir un contenu et une fin. Elles nécessitent un développement matériel et humain des CDI.

Mettre les disciplines en synergie Développer les enseignements technologiques Préserver leurs démarches originales (question VIII)

La première condition à remplir pour donner de la cohérence aux enseignements est de mieux synchroniser les programmes des diverses disciplines à tous les niveaux et d'adapter les contenus à la filière de formation au lycée ; la conception par modules optionnels, a contrario, rend impossible cette synchronisation.

Il faut permettre la pratique de l'interdisciplinarité sur des questions qui relèvent de plusieurs disciplines en allant au-delà de simples thèmes transversaux. Il faut, pour cela, dégager le temps nécessaire et les moyens de la concertation.

Mais on ne saurait, au nom du décloisonnement, faire disparaître la spécificité des enseignements technologiques et professionnels qui ont mis au point des démarches originales d'accès au savoir. Cette opération leur ferait perdre les

caractéristiques qui en font des voies de réussite pour des jeunes qui ne réussiraient pas dans l'enseignement général et des viviers pour les emplois de niveau IV et les formations supérieures. Les rapprocher de l'enseignement général reviendrait à abandonner toute formation professionnelle à l'apprentissage. On laisserait ainsi à découvert les emplois de techniciens au moment où les difficultés à les pourvoir s'amplifient. Il faut développer les classes d'accueil, d'adaptation, en préservant des conditions d'enseignement particulières, pour offrir aux jeunes les poursuites d'études qu'ils souhaitent.

S'il doit y avoir décloisonnement, c'est pour tous ceux qui rejoignent actuellement l'apprentissage, les stages d'insertion et le crédit formation. Ce sont eux les victimes de la ségrégation scolaire.

Donner du temps et de l'espace aux enseignants et aux élèves (questions IX et X)

Il y a longtemps que les enseignants ne font plus de «cours traditionnels» et cherchent des démarches actives. On ne leur a pas facilité la tâche. Ce serait une véritable régression de revenir à des cours magistraux. Il doit y avoir une continuité entre l'activité en classe entière et les travaux de recherche, d'application, menés en petits groupes. Il faut, pour cela, offrir un nombre d'heures-enseignants assez sensiblement supérieur au nombre d'heures-élèves pour permettre l'initiative et le soutien.

Le travail en équipe ne peut se réaliser sans diminuer la charge de cours actuelle des enseignants, sans les aider à cons-

truire des situations d'apprentissage nouvelles ; ce qui réclame du temps et de la formation continue de qualité.

Les jeunes souffrent plus de la dégradation des conditions d'étude que des horaires hebdomadaires. Ils doivent rester longtemps dans les établissements sauf à accentuer le poids des inégalités sociales. Il leur faut de l'espace pour travailler collectivement et individuellement, sortir de l'anonymat des classes et des établissements surchargés, trouver un encadrement éducatif nombreux et qualifié au sortir de la classe (documentalistes, conseillers d'éducation et d'orientation, surveillants, médecins, infirmières).

Préserver la valeur objective du baccalauréat (question XI)

Le baccalauréat n'est pas au bord du gouffre si l'on accompagne la progression du nombre de candidats par une progression des moyens matériels et humains de l'examen.

Il doit continuer à être un examen anonyme devant un jury indépendant si l'on

veut lui conserver sa valeur de premier grade universitaire.

La nature des épreuves doit être revue pour diversifier les types d'exercices, les mettre en accord avec les démarches naturelles des disciplines, éventuellement simplifier ce qui est trop compliqué.

Les procédures d'élaboration des sujets, d'harmonisation des corrections, de délibération des jurys doivent être améliorées et correctement rémunérées.

Les problèmes d'affectation dans le supérieur ne peuvent être réglés que par une amélioration de l'information et des conseils d'orientation et par la création de places nouvelles dans les universités et les enseignements post-baccalauréat.

Des enseignants mieux formés, plus nombreux, revalorisés

Les principaux concepteurs des contenus d'enseignement sont les enseignants : il faut les consulter pour l'élaboration des programmes et les écouter. Pour cela, il faut développer la recherche en éducation, la formation initiale et continue. Cette activité de conception est le cœur du métier d'enseignant. Elle ne peut se pratiquer sans un effort d'élévation de la formation disciplinaire et pédagogique qu'il faut payer à son juste prix. C'est la seule façon d'avoir des enseignants créatifs, capables d'évoluer et d'assumer les changements de programmes.

Il faut donc les recruter après la maîtrise universitaire, leur apporter progressivement des éléments de formation professionnelle tout au long de leurs études, rétablir une année pleine de formation professionnelle et alléger leur service durant la première année d'exercice.

Rien ne sera possible si l'on continue à ne pas pouvoir recruter, si l'on utilise tous les expédients. Une deuxième étape de revalorisation est donc la clé du succès pour le système éducatif avec 40 points d'indice pour tous et une programmation des recrutements de l'ordre de 17.000 par an.

Le SNES vous appelle à la mobilisation pour ces objectifs

- Dans la semaine du 16 au 21 octobre, participez aux délégations et manifestations prévues, prenez l'initiative de montrer concrètement les difficultés réelles que vous connaissez (opérations dédoublements, corrections publiques, interventions auprès des parents à partir de l'évaluation au collège et lors des élections au C.A., conditions inacceptables de mise en place des programmes de E et F...)

- Adressez-vous au Ministre pour lui dire ce que vous voulez pour une deuxième étape de revalorisation, pour améliorer la formation des maîtres, pour une formation ambitieuse pour les jeunes ; exigez que le budget 90 soit porté à la hauteur de ces ambitions.

QUESTIONS POSEES PAR LE MINISTRE

I - Les trois apprentissages fondamentaux exigibles à la fin de l'enseignement élémentaire, lire, écrire, compter, sont insuffisamment maîtrisés par un trop grand nombre d'élèves. Les lacunes dans ces disciplines handicapent toute la scolarité et sont une très importante cause d'échec. Les apprentissages fondamentaux doivent-ils être la base des activités de l'école primaire ? Dans quelle mesure et selon quelles modalités les autres disciplines peuvent-elles y contribuer ?

II - Dans le rapport du Collège de France ainsi que dans les Principes pour une réflexion sur les contenus de l'enseignement (texte Bourdieu-Gros) on insiste sur l'importance des enseignements propres à développer les modes de pensée fondamentaux (déductif, expérimental, historique, réflexif et critique). Quelles sont les disciplines et, à l'intérieur de ces dernières, les contenus scientifiques qui vous paraissent les plus propres à développer tel ou tel mode de pensée ?

III - Diversifier les formations et les parcours est un devoir du système éducatif, notamment pour faire éclore des talents multiples. Ces talents doivent pouvoir s'affirmer et être éventuellement reconnus comme des formes d'excellence, sans l'exclusivité qui s'attache trop souvent aujourd'hui au baccalauréat C. Il faut également renforcer les correctifs à l'irréversibilité que les premières orientations des jeunes ne peuvent manquer de susciter.

Ne pensez-vous pas que la structure en tronc commun et modules optionnels pourrait être davantage employée pour respecter la diversité des goûts et des aptitudes ? Le recours à une telle structure permettrait-il de réduire le nombre actuel des filières de l'enseignement secondaire ? A quelles conditions aboutirait-il à une multiplication des formes d'excellence ? Quels dispositifs offrirait la possibilité de corriger l'irréversibilité de certaines orientations ? Cette éventuelle organisation en tronc commun et modules optionnels devrait-elle intervenir à la fin de la troisième ou de la classe de seconde ?

IV - S'appuyer sur des enseignements «obligatoires», «optionnels» ou «facultatifs» semble être l'une des méthodes propres à lutter contre l'encyclopédisme, le caractère superficiel dû à l'empilement des connaissances et le surmenage scolaire (voir les principes pour une réflexion sur les contenus de l'enseignement).

Quel est votre sentiment sur cette approche ?

V - Au moment où l'Europe se construit, l'enseignement des diverses langues et cultures revêt une importance considérable : comment l'améliorer, comment assurer sa diversification tout en évitant d'alourdir l'horaire des élèves ?

VI - L'une des façons de réduire les inégalités liées à l'héritage culturel passe par l'apprentissage du travail intellectuel. Les techniques du travail intellectuel (utilisation du dictionnaire, d'un fichier signalétique, outils informatiques, recherche documentaire, etc...) ne font jamais l'objet d'une transmission méthodique. Comment pallier cette grave lacune ? A quel niveau ? Par qui ? Et comment apprendre cet ensemble de techniques ?

VII - Quelles mesures et quelles formes de pédagogie envisageriez-vous pour inciter les élèves à un travail plus centré sur la réflexion personnelle et critique à une activité plus créatrice ?

VIII - Dans les collèges et les lycées, certains thèmes sont abordés par plusieurs disciplines sans concertation préalable, ce qui trouble les élèves, entraîne des répétitions et alourdit les programmes. Or, de nombreux sujets ne peuvent pas être abordés par une seule discipline et il faut lutter contre le «savoir éclaté». Décloisonner les disciplines est une nécessité à la fois scientifique et pédagogique.

Comment développer les apprentissages interdisciplinaires, sous quelle forme, à propos de quels thèmes ? Donner des exemples précis. Quelles sont les conditions nécessaires ? Ces enseignements en commun peuvent-ils être le moyen de di-

minuer l'opposition entre les sciences et les lettres, le théorique et le technique, le fondamental et l'appliqué ?

Pensez-vous que l'on doive continuer à séparer de façon aussi tranchée l'enseignement technologique de l'enseignement général ?

Comment concevez-vous le rapprochement ?

IX - Pour améliorer l'efficacité de la transmission du savoir, il est nécessaire de diversifier les formes de communication pédagogique. Quelles peuvent être les autres formes d'enseignement possibles à côté des cours traditionnels ? Ceux-ci peuvent-ils intégrer des actions de soutien, des travaux par petits groupes, d'aide au travail personnel ? Dans le cadre des obligations de service existantes, quelle répartition et quel équilibre souhaitez-vous entre ces divers actes pédagogiques conduits par les enseignants ?

Comment organiser un véritable soutien des élèves en difficulté ?

Quels sont à votre avis, pour les élèves, les horaires hebdomadaires de travail souhaitables par niveau ?

X - L'efficacité de la pédagogie des enseignants d'une même classe peut être améliorée par une pratique du travail en équipe pédagogique.

Avez-vous des commentaires à faire sur ce point ? Quelles vous paraissent être les difficultés du travail en équipe pédagogique ? Comment le faciliter ?

XI - Dans les collèges et lycées, le mode d'évaluation, la forme de l'examen, du contrôle conditionnent l'esprit de l'enseignement. Une diversification - voire une transformation profonde - en matière d'évaluation est indispensable à tous les niveaux, sous peine de déboucher rapidement sur un blocage du système.

Peut-on redonner à l'oral une place plus importante dans l'évaluation ?

Quelles seraient vos idées en la matière ? En particulier, comment concevoir le contrôle en cours de formation ? Quelle place doit-il avoir ? La réponse ne dépend-elle pas des disciplines ?

- Autres propositions.